

**Texte :**

Du Pont, Pierre-Samuel, *Troisième édition des SAISONS, POÈME accompagné de notes, de poésies fugitives, de contes moraux, & de fables orientales*. A Paris, chez Pissot, libraire, quai de Conti.

*Ephémérides du citoyen ou Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politique*, 1771, tome 6, pp. 163-246.

[...]

/178/ Le troisième conte est celui qui nous intéresse le plus ; c'est *Ziméo*, poème touchant et chaud, dont le fond est historique, & qui peut donner une juste idée de ces nègres que nous avilissons par des chaînes honteuses /179/ & cruelles. Ce conte qui montre combien l'esclavage des nègres est odieux & détestable en lui-même, nous offre l'occasion de développer un calcul par lequel nous nous flattons de prouver qu'il est en outre un crime inutile & onéreux pour nous. Il y a environ deux ans que nous avons fait ce calcul, dont le célèbre BENJAMIN FRANKLIN avait déjà conçu l'idée en 1751, & depuis nous l'avons souvent communiqué à tous nos amis. Nous avons d'abord compté le placer dans l'analyse de *Ziméo* ; mais ayant parlé pendant trois mois du poème des Saisons, nous crûmes devoir suspendre quelque temps l'extrait d'un ouvrage imprimé à sa suite. D'autres travaux pressés par les circonstances nous entraînerent.

[...]

/180/ Nous n'avons pas dissimulé à l'auteur que c'était principalement par là qu'elle [la nouvelle édition] nous intéressait, & il n'a pas désapprouvé nos idées à ce sujet<sup>1</sup>. /181/ C'est donc de *Ziméo*, ce sont les nègres esclaves qui sont le principal objet de cet article. Nous emprunterons les tableaux de Mr DE SAINT-LAMBERT, nous les appuierons par nos calculs. Nous emploierons tout ce que la nature nous a donné de raison & de force pour briser, s'il est possible, les fers d'une portion nombreuse du genre humain ; & si quelque autre profite des mêmes calculs ou des mêmes tableaux, s'il établit d'autres calculs plus forts, s'il emploie des peintures plus frappantes pour contribuer au même but, nous applaudirons à son travail avec des larmes de joie, comme à celui d'un coopérateur & /182/ d'un frère qui vient seconder nos efforts : des efforts dont le succès nous importe, & non pas la gloire. Dieu bénisse la concurrence dans le bien ; & malheur à l'âme faible qui, dans des émules secourables, aurait la bassesse d'imaginer des rivaux !

[...]

/216/ Voilà ce que dit M. DE SAINT-LAMBERT, & nos lecteurs se félicitent sans doute de ce que nous n'avons point essayé de le redire autrement. Voici ce que nous croyons devoir y ajouter. Mais qu'on ne s'attende plus à trouver ici les charmes d'une éloquence entraînant & rapide. Mr DE SAINT-LAMBERT est un poète sublime ; nous sommes des calculateurs, non pas froids, mais sévères.

---

<sup>1</sup> Voici ce qu'il nous écrivait d'Eaubonne, le 14 juin dernier, en réponse à une lettre du 24 mai : « Vous faites une bonne œuvre de soutenir la cause de ces pauvres nègres ; ils m'ont toujours fait une extrême pitié ... Vous devez naturellement faire en leur faveur beaucoup plus que moi. Vous démontrez qu'il est de l'intérêt de ne s'en pas servir ; je m'étais contenté de faire sentir qu'il est injuste & barbare de s'en servir, & de l'intérêt des colons de les bien traiter, &c. »

Heureusement, que les gens que nous avons à persuader ne sont pas moins sensibles au calcul de leur intérêt /217/ qu'au tableau de leurs devoirs.

Jamais on n'a sérieusement prétendu qu'il fût bien & louable de mettre ses semblables à la chaîne, de les traiter comme des bêtes de somme, qui n'obtiennent de nous, dit le bon la Fontaine, que

*Force coup, peu de gré, voilà tout leur loyer.*

Les particuliers qui ont des esclaves, les gouvernements qui le tolèrent, en rougissent en secret. Mais ils croient que c'est une grande économie ; que le travail des esclaves auquel on ne paie ni gages, ni salaires, est à bien plus bas prix que ne pourrait être celui des hommes libres, auxquels il faudrait en payer ; enfin que si l'on employait ceux-ci à la culture de nos colonies, le sucre serait trop cher.

Quand la chose serait vraie, il n'y aurait point à balancer, il faudrait se résoudre à payer le sucre plus cher, ou même à s'en passer, plutôt que de violer /218/ si cruellement les droits de l'humanité. Dire qu'il serait licite de faire un homme esclave pour avoir son travail à meilleur marché, c'est dire qu'il serait licite de l'assassiner sur un grand chemin, pour avoir son argent à peu de frais. Il y a des hommes dépravés & désespérés qui tiennent cette conduite. Il n'y en a point qui mentent assez à leur conscience pour tenter seulement de la justifier.

Mais les particuliers & les gouvernements se trompent. L'injustice est une mauvaise ménagère ; elle achète tout trop cher. C'est la justice qui ne paie rien (comme le mot l'emporte) qu'à son juste prix. C'est la bienfaisance qui a tout à bon marché.

La science de l'économie politique démontre chaque jour ces principes à ceux qui la cultivent ; & c'est parce qu'elle les démontre rigoureusement, qu'elle est une science ; & c'est parce que /219/ ces principes mènent directement au bonheur de tous les hommes, & sont conformes à la dignité de notre espèce, qu'elle est une science respectable.

Depuis la première & impérieuse loi naturelle qui voulut que l'homme subsistât *par son travail*, il ne peut rien acquérir pour rien. Il lui faut des avances même avec la terre, pour en tirer des récoltes ; il lui en faut avec les animaux pour en tirer des services ; il lui en faut avec ses semblables pour en obtenir des secours. L'homme sage qui ne ménage point ses avances ; l'homme juste qui ne refuse pas le salaire à ses coopérateurs, qui fait des contrats libres, & qui les exécute, peut se répondre qu'on n'y manquera point avec lui, & qu'il jouira du fruit légitime de sa bonne conduite. Il vivra dans une société douce, noble & profitable avec la nature & avec ses pareils. L'homme de génie qui multipliera avec une apparente prodigalité les avances & /220/ les travaux, l'homme bienfaisant qui préviendra par des soins, par des attentions, par des services réels les services qu'on pourrait lui rendre ; cet homme semblera commander aux éléments ; il régnera par la reconnaissance sur tous ceux qui l'environneront. Il disposera de leurs forces physiques. Il les doublera par les forces morales de l'amour & du sentiment ; il sera maître, grand, puissant, riche, heureux.

Voilà ce dont l'étude sévère de l'homme et de la nature ne permet pas de douter. Elle tourne au bien public les passions mêmes qui, dans l'ignorance, désolent la terre, & troublent la société. Elle dit à l'ambitieux : veux-tu être sûr de commander ? soit juste, soit bienfaisant, soit sensible, soit vertueux. Elle dit à l'homme intéressé : veux-tu t'enrichir ? respecte les droits de tes subalternes,

excite-les au travail par de forts salaires, ne soit pas seulement /221/ juste envers eux, soit bienfaisant, sois noble, & ne crains point de perdre ce que tu confieras à leur activité, qui te le rendra toujours avec usure. Elle dit à la cupidité imbécile & féroce, qui voudrait usurper, asservir, prendre, piller, tout avoir pour rien : arrête, tu te mets en guerre avec la nature & avec les hommes. Tes succès sont plus qu'incertains, ils seraient odieux, ils seraient périlleux ; tu n'aurais rien, ou peu de chose, & ce peu de chose te coûterait cent fois plus qu'il ne vaut : prends une autre route, rappelle autour de toi les hommes effrayés, cesse de leur faire du mal, fais-leur du bien, & leurs forces cesseront de menacer ta faiblesse, & leurs travaux deviendront avantageux pour toi.

O ! le rare effort que celui d'une philosophie qui ne porterait à la vertu que les hommes déjà vertueux ! C'est bien là ce dont il s'agit ! Doutez-vous que /222/ dans quelque position que vous les eussiez mis, SOCRATE, CATON & MARC AURELE n'eussent été les premiers des humains ? C'est la totalité du peuple qu'il faut exciter aux choses honnêtes & louables. Ce sont les hommes faibles qu'il faut guider à la vertu, ce sont les méchants qu'il faut y conduire ; les gens de bien y vont tout seuls.

Quel est le véhicule qui agit avec une force égale sur le peuple & sur l'homme à caractère, sur les âmes bien nées & sur les méchants mêmes ? Il est donné de Dieu, c'est l'intérêt.

Eclairons-donc l'intérêt, montrons, démontrons qu'il est même, dès ce monde, toujours d'accord avec la justice la plus sévère, & presque toujours avec la bienfaisance, & nous couperons par la racine l'oppression et la méchanceté, qui ne viennent jamais que de l'intérêt mal entendu. L'homme n'est point né /223/ pour mal faire. Le plus vil des scélérats, s'il voyait un intérêt égal à faire le bien qu'à commettre un crime, ne se rendrait pas criminel. Cependant, plus on observe la nature, & plus on reconnaît qu'elle a attaché non seulement cet intérêt égal, mais un beaucoup plus grand intérêt aux bonnes actions qu'aux mauvaises. C'est donc l'ignorance de leur propre intérêt qui fait les coupables<sup>2</sup>. /224/ Nous le prouverons aujourd'hui par rapport à l'esclavage des nègres. Mais qu'on nous propose tout autre problème d'économie politique, & nous prouverons demain qu'il a la même solution.

On a bien vite dit que le travail des nègres esclaves ne coûtait rien que leur nourriture, & par conséquent, qu'il était à fort bon marché, à beaucoup meilleur marché que celui des hommes libres.

Pourquoi a-t-on dit cela, qui est une grosse erreur ? C'est qu'on n'a pas fait réflexion aux frais d'achat du nègre, qui sont perdus par sa mort ; à la courte durée /225/ de la vie qu'il traîne dans les fers ; à la nécessité de recommencer à sa perte un nouvel achat ; à l'intérêt des fonds que cela consume ; à l'obligation

---

<sup>2</sup> Cette maxime ne souffre aucune exception, par rapport aux crimes qui touchent à la société en général, ou qui exigent un concert de plusieurs. Elle n'en souffre qu'une par rapport aux particuliers isolés. C'est le cas où des passions dominantes peuvent égare la raison de quelques individus, & les mettre dans un véritable état de démence. Mais de toutes les passions il n'y en a que deux, la colère & l'amour, qui puissent produire cet effet funeste, cet égarement complet de la raison humaine ; encore ne le peuvent-elles que pendant des instants assez courts ; encore ne produiraient-elles que peu ou point de désordres chez un peuple qui, par une bonne éducation nationale, aurait inspiré à tous les hommes un très haut respect pour la dignité de leurs semblables, & pour la sainteté des contrats, qui les aurait accoutumés de bonne heure à se maîtriser eux-mêmes, & qui punirait sérieusement les délits constatés.

d'avoir sur un petit nombre de nègres, un autre nègre oisif, pour lutter à coups de fouet contre la paresse inhérente à tout esclave, & qui est son premier moyen de se venger du maître qui l'opprime ; au danger que font courir les marrons ; aux frais de la guerre qu'on ne peut éviter avec eux ; au temps inévitablement perdu par les esclaves en mille occasions ; à leur ineptie naturelle & volontaire, &c. &c. &c. &c. &c. &c.

Essayons d'estimer quelques-uns de ces articles, & l'on verra si le travail des nègres est réellement à vil prix.

Un nègre, *pièce d'Inde* (selon la barbare expression en usage dans nos colonies), coûte actuellement dans ces mêmes colonies *dix-huit cents francs*, argent des îles, qui reviennent à /226/ *douze cents francs* argent de France. Ce nègre occupe donc un capital de *douze cents francs* qui, à *dix* pour *cent*, taux du commerce, & taux qui n'est même pas haut pour le commerce au delà des mers, équivaut à une rente annuelle de *cent vingt livres*, ci par an .....120 liv.

Les nègres qui arrivent dans nos îles font ordinairement au désespoir : on en exige un travail suivi auquel ils ne sont point accoutumés, on les nourrit mal, on les bâtonne bien ; rien de cela n'est consolant. Le plus grand nombre se dépite, les uns se pendent, les autres s'étouffent avec leur langue, d'autres se noient, d'autres s'empoisonnent, d'autres désertent & deviennent *marrons* ; quelques-uns restent agacés par les femmes avec lesquelles ils gagnent des maladies sourdes & dangereuses ; très peu vivent vieux. Des gens qui ont habité nos Antilles, & des négociants qui font ce commerce, nous ont assuré que, pour que ces colonies /227/ prospèrent, il faut y porter tous les ans environ un huitième en sus des nègres qui y sont. Nous pourrions inférer de ce calcul que les nègres importés ne durent communément, & compensation faite de tous les risques & de toutes les pertes par mort, maladies ou marronage, que *huit ans* au travail. Mais de peur d'exagération, nous estimerons leur durée moyenne à *dix ans*. Au bout de dix ans, voilà un nouveau capital de *douze cents francs* qu'il faut mettre dehors. L'ancien est perdu, & cette perte répartie sur les dix années, donne pour chacun *cent vingt livres*, ci par an .....120 liv. qui joint au *cent vingt livres* pour l'intérêt de l'argent, forment déjà une perte annuelle de *deux cent quarante livres*, ci par an ... .....240 liv. qu'on pourrait appeler le fonds des gages de chaque nègre, mais qui n'en forme pas la totalité.

Compensation faite des diverses cultures, /228/ & de la diverse force des entreprises, on estime que généralement, sur dix nègres, il y a un commandeur demi-piqueur, demi-bourreau, qui travaille peu ou point, mais qui presse les autres à l'ouvrage, les tyrannise le long du jour, & les fouette le soir pour sa récréation. Ce commandeur est un nègre bien dressé, bien assoupli, bien rompu, bien corrompu par les mœurs de la servitude, bien lâche, bien dur, bien fripon, dont les férocités sont à beaucoup plus haut prix que ceux d'un nègre encore sauvage. On n'a point de commandeur un peu capable à moins de *deux mille quatre cents* ou *deux mille sept cents livres*, argent des îles ou *dix-huit cents livres* argent d'Europe. L'intérêt de ce capital est de cent quatre-vingt livres par an qu'il faut répartir sur *dix nègres* ; ce qui ajoute à la dépense annuelle de chacun *dix-huit livres*, & ce qui porte cette dépense que /229/ nous appelions les gages, non pas payés au nègre, mais perdus annuellement à cause de lui, à *deux*

*cent cinquante-huit livres*, ci .....258 liv.

Un commandeur est ordinairement un homme acclimaté ; il mène une vie moins misérable que les autres nègres ; il n'a ni tant de fatigue, ni tant de chagrins ; il est un peu mieux nourri, & un peu mieux vêtu. Il vit plus longtemps. Supposons que c'est moitié plus longtemps, le capital de son acquisition ne sera perdu qu'au bout de quinze ans de durée moyenne. Ce n'est que *cent vingt livres* de perte par an, qui, réparties sur *dix nègres*, portent la perte annuelle que chacun d'eux occasionne, de *deux cent cinquante-huit livres* à *deux cent soixante & dix* : ci par an pour chaque nègre, sans la nourriture, ni le vêtement, .....270 liv.

On estime à *cent francs* par an l'un dans l'autre, la nourriture & le vêtement /230/ de chaque nègre de travail ; mais comme nous l'avons remarqué, le commandeur est un peu mieux nourri & un peu mieux vêtu. On peut passer pour lui ces deux articles au moins à *cent vingt livres* par an, qui, partagées entre les dix nègres qu'il commande, & ajoutées aux *deux cent soixante & dix livres* que nous avons déjà calculées, forment précisément *deux cent quatre-vingt-deux livres*, de perte annuelle que cause chaque nègre esclave, à la place des gages que pourrait exiger un homme libre : ci par an 282 liv. à quoi joignant, selon ce que nous venons de voir *cent francs* par an pour la nourriture & le vêtement, ce qui certainement est peu de chose, on aura déjà un total de *trois cent quatre-vingt-deux livres* par an, ou environ *vingt-quatre sols* par jour de travail, de dépense effective pour chaque esclave, ci .....382 liv.

Ce n'est pas tout. Il est impossible d'avoir des nègres esclaves sans avoir des /231/ *marrons*. Il est impossible d'avoir des *marrons*, sans courir le risque plus ou moins grand de voir son habitation brûlée, & ses nègres fidèles égorgés, & même ce qui est un peu plus grave, d'être égorgé soi-même. Pour s'opposer à ce danger, il faut entretenir une force militaire assez coûteuse, & qui cependant n'en garantit pas suffisamment, puisque nous voyons par les papiers publics, qu'il ne se passe point d'année sans qu'un assez grand nombre d'habitations & de ses possesseurs soient immolés, dans les colonies anglaises, hollandaises, portugaises, espagnoles & françaises, à la vengeance des nègres *marrons* ou révoltés.

C'est aux possesseurs de nègres à savoir quelle importance ils attachent à ce danger, dont l'estimation ne peut pas être partout la même, & qui doit être plus ou moins grand selon la nature du pays. Cependant, comme indépendamment /232/ des frais & des pertes, il y va de la tête, nous croyons que cet article doit être d'un certain poids ; & qu'en l'estimant à la valeur d'un *dixième* en sus des dépenses effectives que chaque nègre occasionne, nous n'exagérons pas. Pour le savoir, il faudrait demander à nos colons s'ils ne donneraient pas bien un dixième de ce que leur coûte annuellement leurs esclaves, pour être physiquement sûrs de n'être jamais égorgés par eux pour les *marrons*, de n'essuyer aucun dégât de leur part, & de n'avoir aucune autre dépense à faire, ni aucune autre attention à prendre pour conserver leur vie & leurs biens. S'ils ne veulent pas du marché, notre estimation est trop chère ; s'ils en veulent, elle n'est que juste, & peut-être pas assez forte.

Le dixième de *trois cent quatre-vingt-deux livres* est *trente huit livres* qui, jointes aux *trois cent quatre-vingt-deux livres*, forment un total de *quatre cent* /233/ *vingt livres*, ci par an .....420 liv. ou

*vingt-huit sols* par jour de travail, de dépense absolument inévitable pour chaque nègre esclave : le tout argent de France, qui ferait, argent des îles, *six cent trente livres* par an, ou *quarante deux sols* par jour de travail.

Arrêtons-nous ici : passons sous silence la perte sur les outils & instruments que l'esclave gâte par impéritie ou mauvaise volonté ; la perte sur les récoltes qu'il fait mal ou sans soin ; & tant d'autres pertes qui pourraient grossir ce calcul, qui sont nécessairement liées à l'esclavage, & que nous réservons pour fermer la bouche à ceux qui voudraient contester les résultats que nous allons résumer.

*Résumé de la perte ou de la dépense annuelle qu'occasionne chaque nègre esclave dans nos colonies*

|  |          |
|--|----------|
| Intérêt du capital de l'acquisition du nègre au denier dix, <i>cent vingt livres</i> .....   | 120 liv. |
| Perte du nègre, & par conséquent du /234/ capital même en dix ans,<br>c'est par an <i>cent vingt livres</i> , ci .....   | 120 liv. |
| Intérêt du capital que coûte un commandeur, réparti sur les nègres qu'il<br>commande, <i>dix-huit livres</i> par an pour chacun, ci .....  | 18 liv.  |
| Perte du commandeur, & de ce capital même en quinze ans, répartie sur<br>les nègres commandés ; c'est pour chacun, par an, <i>douze livres</i> , ci .....  | 12 liv.  |
| Nourriture & vêtement du commandeur sur le pied de <i>cent vingt livres</i><br>par an, réparties sur les nègres commandés, c'est pour chacun,<br><i>douze francs</i> , ci.....   | 12 liv.  |
| Nourriture & vêtement de chaque nègre par an, <i>cent livres</i> , ci.....   | 100 liv. |
| Dangers & dépenses de la guerre des marrons, frais de milice, temps per-<br>du, habitations brûlées, plantations détruites, noirs & blancs égorgés, <i>un</i><br><i>dixième</i> en sus des estimations précédentes, ou pour chaque nègre esclave,<br><i>trente-huit livres</i> , ci..... ; ..... | 38 liv.  |

*De cette part* .....420 liv.

|  |                |
|--|----------------|
| Outils & instruments gâchés par l'ignorance /235/ ou la mauvaise volonté<br>de l'esclave ..... | <i>Mémoire</i> |
| Temps perdu.....   | <i>Mémoire</i> |
| Pertes sur les récoltes mal préparées & mal faites.....  | <i>Mémoire</i> |
| Toutes autres pertes & dépenses inséparables de l'esclavage.....                               | <i>Mémoire</i> |

|                                     |          |
|-------------------------------------|----------|
| Total annuel argent de France ..... | 420 liv. |
| argent des îles.....                | 630 liv. |

non compris les quatre articles passés pour *Mémoire*.

*Quatre cent vingt livres* de France par an, ou *six cent vingt livres* des îles, partagées entre *trois cents jours* de travail donnent *vingt-huit sols* de France, qui valent aux îles *quarante-deux sols* par jour.

Nous demandons à présent si, existant comme il existe en Europe, *vingt à vingt-cinq millions* d'âmes qui ont à peine *dix écus* ou *trente livres* par an pour subsister, il manquerait jamais d'hommes libres qui fussent disposés à aller gagner *quarante-deux sols* par jour, valant *vingt-huit sols* de France dans les îles ? nous demandons s'il est besoin, /236/ pour avoir des ouvriers à ce prix, de faire violence à personne ? & s'il ne suffirait pas de faire afficher en quel lieu se trouve l'ouvrage, & par quel port on peut s'embarquer ?

On nous dira que les blancs ne pourraient pas travailler sous le climat brûlant des Antilles. Mais cette objection tant rebattue aujourd'hui, fera rire ceux qui se souviendront que ces mêmes colonies ont été commencées par des blancs de toutes les nations de l'Europe ; *flibustiers*, qui résistaient aux plus grandes

fatigues ; *boucaniers*, qui courraient sans cesse les bois pour tuer des buffles, qui ne vivaient que de la chair de ces animaux, qui les écorchaient, qui en préparaient eux-mêmes les peaux, occupation dégoûtante & malsaine ; *planteurs de tabac*, qui exécutaient eux-mêmes leurs défrichements & tous les travaux de leur culture. Ces aventuriers, la plupart perdus de débauches antérieures, recouvraient la /237/ santé dans ces îles, où ils menaient la vie la plus laborieuse & la plus dure<sup>3</sup>, précisément peut-être parce qu'ils menaient une vie dure. Ils se portaient mieux que nos colons aujourd'hui, précisément peut-être parce qu'ils étaient plus laborieux.

Il fut convenir d'une chose : l'homme blanc d'Europe, quand il est exercé par le travail du corps, est une des espèces les plus vivaces & les plus robustes que le ciel ait placées sur la terre. Il l'emporte à cet égard sur le nègre, sur l'asiatique indien, & sur les naturels d'Amérique<sup>4</sup>, même dans leur propre climat. C'est donc un préjugé de croire qu'il ne pourrait soutenir en liberté le même travail que ceux-ci supportent dans les fers & sous le bâton, qui sont, de tous les régimes, le plus contraire à la santé.

Mais ce n'est pas seulement à la santé /238/ que cet odieux régime est contraire ; il l'est encore évidemment au succès du travail. L'esclave est paresseux, parce que la paresse est son unique jouissance, & le seul moyen de reprendre en détail à son maître une partie de sa personne, que le maître a volée en gros. L'esclave est inepte, parce qu'il n'a aucun intérêt de perfectionner son intelligence. L'esclave est mal intentionné, parce qu'il est dans un véritable état de guerre toujours subsistante avec son maître. Ce qu'il empêche de naître par la mauvaise culture qu'il donne aux productions, sans qu'il soit possible de le trouver en faute, est inappréciable.

Il n'en serait pas de même des ouvriers libres de leur personne, & propriétaires de leurs gains. L'envie d'accroître ces gains & de mériter la préférence sur leurs concurrents, les rendrait actifs et intelligents. Ils feraient dans le même temps, à moins de frais, avec moins de fatigue, parce que le /239/ chagrin et l'ennui n'en seraient pas ; ils feraient, par de meilleures méthodes qu'ils perfectionneraient chaque jour, au moins le double de l'ouvrage que font les nègres esclaves ; & puisqu'ils ne coûteraient pas plus cher, comme nous venons de le voir, leur salaire comparé avec le produit de leur travail, serait donc environ de moitié meilleur marché. Il y aurait donc un très grand profit à les employer, quand même on devrait les payer un peu plus cher qu'on ne paye les nègres esclaves aujourd'hui ; ce qui nous paraît impossible, vu le prix actuel des salaires en Europe.

Nous prions qu'on fasse attention à ces calculs, & puis qu'on nous dise comment il faut nommer l'acte de violer de la manière la plus dure les droits de ses semblables, quand, loin d'y gagner, on y perd soi-même immensément. Qu'on nous dise comment il faut nommer un crime, horrible devant Dieu, qui défend aux hommes de s'opprimer & d'usurper /240/ sur les droits les uns des autres, atroce envers ceux qui en sont les victimes, & nuisible & ruineux pour ceux qui les commettent.

Ce crime ne se borne point à la servitude dans laquelle on retient

---

<sup>3</sup> Voyez *l'Histoire des flibustiers*.

<sup>4</sup> Voyez *les Recherches sur les Américains*.

injustement les nègres, & aux mauvais traitements qui en sont la suite. L'occasion de vendre ces malheureux, entretient des divisions, & fomenté des guerres perpétuelles entre les divers peuples de la côte d'Afrique ; & le sang coule depuis deux cents ans sans interruption, afin que nous puissions nous emparer, pour de l'argent, d'une partie de ceux qui survivent à leur défaite.

C'est ainsi que les Européens semblent n'avoir tiré de leur esprit, de leurs arts, de leur industrie, que l'odieux privilège de mettre tout en combustion & de causer les malheurs de leurs semblables, d'un bout de la terre à l'autre. A /241/ la fois ingénieux & barbares, notre demi-civilisation nous a rendu propres à nuire à tout le monde, sans jamais servir ni les autres, ni nous-mêmes. Nous avons dévasté l'Amérique ; après en avoir exterminé les habitants qui n'auraient pas mieux demandé que de nous donner à très bon compte les productions de leurs pays, nous avons enfin songé à cultiver ce pays devenu désert par nos forfaits. Ce projet, hélas ! trop tardif, mais sage en lui-même, nous n'avons pu prendre sur nous de l'exécuter sagement. Nos efforts se sont tournés vers la canne à sucre, qui n'y réussit pas aussi bien à beaucoup près qu'en Afrique, où elle croît sans culture, & où nous avons été chercher nos plants. Ces cannes, dont les plus faibles à la côte d'Afrique sont de la grosseur du poignet, & dont il s'en trouve qui ont cinq à six puces de diamètre, ont tellement dégénéré dans nos îles, qu'à peine y sont-elles /242/ de la grosseur d'un pouce. Et c'est pour cultiver ces chétives cannes que nous allons chercher & dégrader les hommes que la nature avait placés à côté d'elles dans leur pays originaire !

Les cannes y ont perdu les trois quarts de leur valeur. La perte sur les nègres est bien plus grande & plus cruelle. Encore une fois, pour fournir à notre honteux commerce d'hommes, il faut que les Africains soient toujours en guerre, & qu'il en périsse dans les combats une infinité que nous n'achèterons point. De ceux plus malheureux qui nous sont vendus, il en meurt la moitié sur les vaisseaux pendant la traversée, & les autres expirent peu de temps après dans les horreurs de la servitude, en cultivant mal des cannes dégénérées. Voilà quel a été l'essor de l'intelligence atroce des peuples européens ; mais personne d'entre eux ne s'est avisé de penser que puisque le ciel avait mis les cannes & les nègres à la côte d'Afrique, il ne fallait pas tant de /243/ peines, de dépenses & de cruauté pour avoir du sucre ; qu'il suffisait seulement de faire quelques établissements pacifiques à la côte ; d'y envoyer des artisans et des fabricateurs de moulins & de chaudières, de dire aux nègres : *amis, vous voyez bien ces cannes, coupez-en, passez-les entre les deux rouleaux que nous vous offrons, faites-en bouillir le jus dans des chaudières que voici, & nous vous paierons bien le sirop qui en proviendra*. Sans doute ils eussent mieux aimé nous vendre le suc de leurs cannes que le sang de leurs frères. Sans doute il leur eût coûté moins cher ; car l'esclave fait acheter la victoire à laquelle il cède. Nous eussions perfectionné leurs mœurs & les nôtres ; nous les eussions rendu cultivateurs & industriels ; nous ne fussions pas devenus des oppresseurs non moins insensés qu'avidés. La culture du sucre établie chez les nègres, & par eux-mêmes, dans leur pays où ils consomment peu, où leur intelligence /244/ est libre, où ils se prêtent des secours réciproques, où la nature fait presque tous les frais de la production, n'aurait coûté que très peu de chose ; & nous aurions vraisemblablement aujourd'hui le sucre tout raffiné pour *six liards* la livre, ce qui est sa valeur à la Cochinchine,

où il est cultivé par des mains libres<sup>5</sup>.

Le premier souverain qui prendra le parti de montrer aux nègres à faire du sirop, & de leur en acheter au lieu d'esclaves, forcera bientôt les autres nations de l'imiter. Il sera le bienfaiteur de l'Europe & de l'Afrique, le réformateur des noirs & des blancs ; il sera agréable à Dieu & aux hommes ; son nom ne sera prononcé qu'avec amour & bénédiction ; ses vertus & ses lumières attireront les récompenses du ciel, les dons de la nature sur ses états & sur ceux de ses voisins.

/245/ Mais alors, va-t-on dire, on ne pourra plus cultiver le sucre dans les colonies américaines, puisque la côte d'Afrique y étant plus propre, il y reviendra à meilleur marché. La chose est vraisemblable. Que feront dans ce cas les possesseurs des terres dans ces colonies ? Ils se livreront à d'autres cultures ; aussi bien leurs terres, épuisées par les cannes, demandent elles à changer de production.

Au reste, soit qu'ils veulent continuer cette culture, ou en essayer de nouvelles ; ce qu'on ne peut trop leur répéter, ce que nous croyons leur avoir prouvé avec évidence, ce que d'autres prouveront quand ils le voudront, & peut-être beaucoup mieux que nous, est qu'ils ne peuvent en aucun cas employer des ouvriers plus coûteux & moins bons que les esclaves. L'humanité & la philosophie crient depuis longtemps qu'il est abominable d'en avoir. L'arithmétique politique commence à /246/ prouver que cela est absurde, que des ouvriers libres ne coûteraient pas plus, seraient plus heureux, n'exposeraient point aux mêmes dangers, & feraient le double d'ouvrage. Espérons que ces vérités deviendront si communes, que les gouvernements, après avoir favorisé l'instruction nécessaire sur ce qui est juste, honnête & utile, ne souffriront plus qu'on abuse de leur nom pour autoriser la violation perpétuelle des droits les plus précieux de l'espèce humaine, confiés par la providence à leur garde spéciale. Espérons qu'ils ne voudront plus que l'ignorance étaye l'injustice, & que l'injustice protège l'ignorance ; espérons qu'ils mettront leur gloire à ne commander dans toute l'étendue de leur domination, qu'à des sujets libres & heureux ; & finissons en invitant tous les citoyens éclairés & sensibles à hâter par leurs discours & par leurs écrits une si désirable révolution.

---

<sup>5</sup> Voyez *les Voyages d'un philosophe*, qui se trouvent à Paris, chez la veuve Dessaint, rue du Fossé-Saint-Jacques.